



**Integra**  
**Bistouris à Ultrasons**  
**CUSA® Dissectron®**  
Catalogue de Vente

### Prix :

Les prix établis sur devis écrits sont fermes pour une durée de trente jours à compter de la date du devis, et ne sont d'aucune manière sujets à modification sans préavis. Les conditions de prix énoncées sur les contrats écrits sont régies par lesdits contrats.

### Montant minimum de commande :

Le montant minimum de commande est de 250 Euros (des frais seront ajoutés à toute commande d'un montant inférieur à 250 Euros).

### Frais de traitement administratif des commandes :

Pour toute commande, des frais administratifs d'un montant de 25 Euros ou 30 CHF s'appliqueront.

### Procédure de commande :

Pour l'achat de produits INTEGRA LifeSciences, un bon de commande écrit pourra être requis sur le formulaire client.

### Acceptation de commandes :

Les commandes sont acceptées dès l'approbation du Service Clients INTEGRA.

### Procédure de retour des produits :

- L'autorisation du Service clients doit être obtenue avant tout retour de produit.
- Un produit stérile doit être renvoyé dans son conditionnement non ouvert et non endommagé, emballé de façon à prévenir tout dégât.
- Un produit non stérile doit être renvoyé dans son conditionnement d'origine, sans avoir été utilisé, dans un état permettant sa vente.
- Les produits provenant de commandes spécifiques client ne pourront faire l'objet d'un avoir.
- Un avoir sera accordé pour les marchandises retournées moins de quatre-vingt-dix jours à compter de la date d'expédition, 20% de frais de réapprovisionnement seront retenus, sous réserve que le produit retourné ne soit pas endommagé et que l'on puisse vérifier qu'il n'a pas été utilisé ou ouvert.

### Garantie Integra pour le Bistouri Chirurgical à Ultrasons CUSA® Dissectron®

#### 1. Garantie

INTEGRA LIFESCIENCES CORPORATION et ses filiales (« INTEGRA ») garantissent aux distributeurs agréés de produits INTEGRA et à l'acheteur original uniquement que chaque nouveau bistouri chirurgical à ultrasons CUSA® Dissectron® ( ci-après désigné l'« Équipement ou le Produit »), ne comporte aucun défaut de fabrication au niveau des matériaux et de la conception, et ce pour une utilisation normale pendant un an (sauf mention contraire accompagnant les accessoires), à compter de la date de facturation par INTEGRA ( ou par son distributeur agréé ), à l'acheteur original. Cette garantie ne s'applique en aucun cas au-delà des dates limites d'utilisation indiquées sur les produits ( ci-après désigné la « Période de Garantie »). Pour les produits vendus par INTEGRA par l'intermédiaire d'un distributeur agréé, « l' Acheteur Original » inclut l'acheteur de produits INTEGRA auquel le distributeur vend initialement le produit. L' Acheteur Original est ci-après dénommé le Client.

**1.1. Etendue de la garantie.** Durant la Période de Garantie, INTEGRA devra fournir les services de réparation et de maintenance gratuitement conformément aux prestations de la Section 3 de la présente Garantie, pour que l'Équipement soit conforme aux instructions définies dans le guide d'utilisation de l'Équipement, tel que pouvant éventuellement être modifié par INTEGRA de temps à autre (« Spécifications »).

**1.2. Exclusions.** La Garantie ne s'appliquera en aucun cas au service et à la réparation de l'Équipement, ou au remplacement de ses pièces dans les cas suivants :

- i. l'utilisation de l'Équipement avec toute aiguille, canule et accessoires autres que ceux fabriqués par INTEGRA ;
- ii. toute panne émanant de matériels ou pièces fournis, modifiés ou élaborés par une autre personne qu'un représentant agréé INTEGRA

#### Coordinées Service Clients

##### International

+33 (0)4 37 47 59 50  
+33 (0)4 37 47 59 25 (Fax)  
csemea@integralife.com

##### France

+33 (0)4 37 47 59 10  
+33 (0)4 37 47 59 29 (Fax)  
custsvcfrance@integralife.com

##### Benelux

+32 (0) 2 257 4130  
+32 (0) 2 253 2466 (Fax)  
custsvcbenelux@integralife.com

##### Allemagne

+49 (0) 2102 5535 6200  
+49 (0) 2102 5536 636 (Fax)  
custsvcgermany@integralife.com

##### Suisse

+41 (0) 22 721 23 30  
+41 (0) 22 721 23 99 (Fax)  
custsvcsuisse@integralife.com

(« Réparateur » INTEGRA).

- iii. toute panne découlant d'une installation, d'un stockage ou d'une utilisation de l'Équipement et de tout composant de celui-ci de façon non conforme ou négligée, incluant de façon non exhaustive l'utilisation de l'Équipement de façon non conforme aux instructions fournies dans les Specifications ;
- iv. toute panne découlant d'un nettoyage ou d'une méthode de stérilisation incorrect ou insuffisant ou d'un mauvais entretien de l'Équipement ;
- v. toute panne découlant de réparations de l'Équipement ou d'une intervention effectuée par une tierce personne à INTEGRA ou autre qu'un représentant agréé INTEGRA ;
- vi. toute panne due à un dommage accidentel de l'Équipement, catastrophe naturelle, courant électrique, dysfonctionnement de l'Équipement, charge excessive exercée sur l'Équipement, procédures opératoires déraisonnables ou conditions opératoires extrêmes ;
- vii. usure normale.

#### 2. Prestation, Réparations et Remplacement

**2.1. Prestations et Réparations.** Toute prestation et réparation couverte par cette Garantie est dénommée ci-après « Réparations comprises dans la Garantie », et toute prestation et réparation non couverte par cette Garantie est dénommée « Réparations exclues de la Garantie ». La seule obligation d'INTEGRA concernant les Réparations comprises dans la Garantie devra être d'effectuer tous les réglages et réparations selon cette Garantie. INTEGRA pourra facturer le Client selon les taux en vigueur pratiqués par INTEGRA pour toutes Réparations exclues de la Garantie effectuées par INTEGRA.

2.2. Remplacement de l'Equipement. Tout ou partie de l'Equipement défectueux remplacé conformément à la garantie est la propriété d'INTEGRA. INTEGRA se réserve le droit de répondre aux besoins de pièces détachées en utilisant des pièces remises à neuf sous réserve que ces pièces soient fonctionnellement équivalentes et soient couvertes par la même garantie que les pièces remplacées.

2.3. Notification. Afin de faire valoir ses droits sous Garantie, le Client ou les distributeurs agréés INTEGRA, devront immédiatement avertir INTEGRA de toute défectuosité et lui laisser la possibilité d'inspecter et de remédier à ces défectuosités.

### 3. Réparation des pièces et services

3.1. Sont inclus dans la garantie, les services suivants :

3.1.1. *Consoles.* INTEGRA ou son distributeur, lorsque autorisé à cette fin, devra, autant que possible, effectuer les réparations des consoles sur site et lorsque cela est impossible ou si INTEGRA en décide autrement, INTEGRA ou son distributeur devra organiser et payer l'envoi des Equipements concernés à l'établissement chargé des réparations. Integra ou son distributeur agréé devra réparer l'Equipement défectueux ou le remplacer par une console neuve ou remise à neuf (à la discréption d'Integra), qui devra être couverte par la même garantie que l'Equipement d'origine.

3.1.2. *Pièces à main.* INTEGRA devra réparer ou remplacer toute pièce à main défectueuse couverte par la Garantie par une nouvelle pièce à main ou une pièce à main remise à neuf (à la discréption d'INTEGRA) qui bénéficiera de la même garantie que la pièce à main d'origine (« Pièce à Main de Remplacement »).

3.2. Modifications apportées à l'Equipement couvert par la Garantie. De temps à autre, et à sa seule discréction, INTEGRA pourra proposer d'apporter des modifications à l'Equipement couvert par la Garantie et aux Spécifications de l'Equipement. Sous réserve d'accord du Client et à ses frais exclusifs, le Client pourra demander à INTEGRA d'apporter de telles modifications à l'Equipement et à ses Spécifications. INTEGRA effectuera ces modifications pour le Client, lesquelles modifications pourront inclure l'installation de nouvelles pièces dans l'Equipement au prix en vigueur selon la liste établie par INTEGRA pour de telles modifications à sa seule discréction.

### 4. Contrôle Qualité

4.1. Le Client devra maintenir des normes raisonnables de Contrôle Qualité, opérations, procédures, tests de sécurité et inspection de l'Equipement afin d'assurer qu'aucune prestation, ni service ou réparation inutile ne soit demandé.

4.2. Le Client devra mettre à disposition du Réparateur INTEGRA un technicien pour l'assistance téléphonique visant à diagnostiquer le dysfonctionnement de l'Equipement. Le Client devra accepter la décision d'INTEGRA, que le Service et/ou la Réparation soit compris ou exclus de la Garantie.

### 5. Limites de Responsabilité

5.1. L'unique responsabilité d'INTEGRA selon les garanties décrites en section 1 consistera en la réparation ou le remplacement, à la discréction et aux frais d'INTEGRA, conformément aux termes de cette garantie et aux accords applicables. LES GARANTIES DECrites EN SECTION 1 SONT EXCLUSIVES, ET REMPLACENT TOUTE AUTRE GARANTIE D'INTEGRA OU DE SES REPRESENTANTS, CONCERNANT LA QUALITE, L'EFFICACITE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT, QU'ELLE SOIT ECRITE OU ORALE, EXPRESSE OU TACITE, IMPUTABLE OU NON AUSERVICE EFFECTUE CONFORMEMENT A LA GARANTIE. TOUTE AUTRE GARANTIE D'INTEGRA OU DE SES REPRESENTANTS, EXPRESSE OU TACITE, CONCERNANT L'EQUIPEMENT OU LES PRESTATIONS, DIAGNOSTIQUE, CONSEIL, ASSISTANCE OU PIECES OFFERTEs CONFORMEMENT A LA GARANTIE, COMPRENANT, SANS LIMITATION, LA COMMERCIALISATION ET L'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER EST PAR LES PRESENTES EXPRESSEMENT EXCLUE. EN AUCUN CAS INTEGRA, SES AYANT DROITS OU REPRESENTANTS NE SERONT TENUS RESPONSABLES POUR LA PERTE DE L'UTILISATION, LA PERTE DE REVENUS

OU DE BENEFICES, POUR TOUS DOMMAGES INDIRECTS, ACCIDENTELS, EXEMPLAIRES, COLLATERAUX, SPECIAUX OU AUTRES DOMMAGES QU'ILS SURVIENNENT DANS LE CADRE CONTRACTUEL OU DELICTUEL, EN VERTUE DE LA GARANTIE OU DE L'EXECUTION OU VIOLATION PAR INTEGRA, SES AYANTS DROITS OU PRESTATAIRES CI-APRES.

5.2. Le Client accepte que, malgré l'assistance technique fournie conformément à la Garantie par INTEGRA ou ses représentants, le Client soit entièrement et l'unique responsable, de tout traitement effectué ou tenté sur l'Equipement. INTEGRA N'EST PAS RESPONSABLE ET NE GARANTIT PAS L'EFFICACITE DE L'EQUIPEMENT OU DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE REALISEE PAR INTEGRA, SES AYANTS DROITS OU SES REPRESENTANTS, POUR TOUT TRAITEMENT PARTICULIER QUE LE CLIENT AURA TENTE OU L'INTENTION D'EFFECTUER POUR UN TIERS. De plus, INTEGRA décline toute responsabilité concernant l'efficacité de l'Equipement ou de l'assistance technique ou à l'égard de toute réclamation d'un tiers relative à un traitement effectué par le Client.

5.3. CETTE GARANTIE LIMITÉE D'INTEGRA EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, OU TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ IMPUTABLE À INTEGRA OU À SES DISTRIBUTEURS; INTEGRA N'ENDOSSE NI N'AUTORISE AUCUN REPRÉSENTANT NI TOUTE AUTRE PERSONNE À ENDOSSER POUR ELLE TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ EN RAPPORT AVEC LES PRODUITS D'INTEGRA. INTEGRA SE DÉGAGE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DE VALEUR COMMERCIALE OU DE POSSIBILITÉ D'UTILISATION DANS UN BUT PRÉCIS, OU TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ, AINSI QUE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE FOURNIE AUX PATIENTS. Aucune garantie ne peut être créée par un quelconque document ou une quelconque déclaration ; cette Garantie ne peut être modifiée en aucune manière, sauf dans le cas d'un document signé par un membre représentant légal de INTEGRA. Ces limites concernant la création ou la modification de la présente Garantie ne peuvent être annulées ni modifiées verbalement ou d'une quelconque manière.

5.4. LA RESPONSABILITE DES DISTRIBUTEURS DE INTEGRA NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE ENGAGÉE AU TITRE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU PUNITIFS EN RAPPORT AVEC L'ACQUISITION OU L'UTILISATION DE TOUT PRODUIT INTEGRA. De plus, cette Garantie ne saurait s'appliquer, et les distributeurs agréés d'INTEGRA ne sauraient être tenus responsables envers le Client, dans le cas d'une quelconque perte en rapport avec l'achat ou l'utilisation de tout produit INTEGRA : réparé par une personne autre qu'un représentant du service après-vente d'INTEGRA, modifié d'une quelconque manière altérant sa stabilité ou sa fiabilité, ayant subi une mauvaise utilisation, une négligence ou un accident, ou utilisé d'une manière autre que celle indiquée dans les instructions fournies par INTEGRA. CETTE GARANTIE LIMITÉE À DESTINATION DES DISTRIBUTEURS INTEGRA EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, FOURNIE AU CLIENT, ET TOUTE AUTRE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ ENVERS LE CLIENT DE LA PART DES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS INTEGRA. LES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS INTEGRA SE DÉGAGENT DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, FOURNIE AU CLIENT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE TACITE DE VALEUR COMMERCIALE OU DE POSSIBILITÉ D'UTILISATION DANS UN BUT PRÉCIS, OU TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ, AINSI QUE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE FOURNIE AUX PATIENTS.

5.5. Force Majeure. Sauf disposition contraire contenue aux présentes, si la mise en œuvre de la Garantie par Integra, les distributeurs autorisés d'Integra, ou le Client ou l'une quelconque obligation de Integra, les distributeurs autorisés d'Integra, ou le Client est empêchée, restreinte ou interfère avec en raison d'un feu, explosion, d'une catastrophe naturelle, conflit social ou accident affectant la réalisation de la Garantie, ou la guerre, mobilisation, émeutes civiles, blocus ou embargo, ou toute loi future, réglementation, ordonnance ou exigence du gouvernement ou d'une agence réglementaire ou tout acte, qu'il soit similaire à ceux ci-dessus énumérés ou toute autre circonstance au-delà de la maîtrise raisonnable de Integra, des distributeurs autorisés d'Integra, ou du Client, dans ce cas Integra, les distributeurs autorisés d'Integra, ou le Client, selon la situation, devra immédiatement notifier l'autre partie des difficultés en résultant, et la survenance de tout événement précité devra alors permettre d'exclure l'application de la Garantie.

## Kits de Démarrage Recommandés



Référence	Description	Quantité pour utilisation Neuro	Quantité pour utilisation Hépatique
X74110	Console CUSA® Dissectron® avec valise de transport	1	1
E74203	Pédale de commande	1	1
X75633	Tige porte sérum	1	1
F75230	Chariot	1	1
5557540	Cordon d'alimentation, Europe	1	1
5557539	Cordon d'alimentation, Royaume-Uni		
F75120	Pièce à main FingerTip droite		1
F75130	Pièce à main FingerTip courbe	1	1
F75140	Pièce à main Penstyle avec cordon d'alimentation	1	
F75125	Cordon d'alimentation pour Pièce à main FingerTip	1	2
F75600	Aiguille FingerTip Titan Select	1	1
F75601	Aiguille FingerTip Golden Power		1
F75605	Aiguille Penstyle Micro	1	
F75225	Canules stériles Penstyle pour aiguilles Micro	1 BOX 5	
F75226	Canules stériles FingerTip pour aiguilles Golden & Titan	1 BOX 5	2 BOX 5
X75147	Clé Penstyle	1	
E74217	Clé FingerTip 6 mm (1 of 2)	1	2
E74218	Clé FingerTip 8 mm (2 of 2)	1	2
F75521	Tubulures stériles	1 BOX 5	1 BOX 5
F75940	Boîte de stérilisation Penstyle	1	
F75920	Boîte de stérilisation FingerTip	1	2
E74216	Filtres pour boîte de stérilisation	1 Box of 100	1 Box of 100
A750006	Tubulure d'aspiration au vide mural 6m	1	1
E32129	Connecteur vide mural	1	1
E74230	Tubulure d'aspiration pour bocal	1	1
E75348	Bocal d'aspiration 2L	1	1
E75367	Porte bocal d'aspiration	1	1

## Pièces à Main FingerTip



Pièce à main FingerTip droite



Pièce à main FingerTip courbe



Aiguille Golden Power



Aiguille Titan Select



Aiguille Micro

Référence	Description	Quantité
F75120	Pièce à main FingerTip droite	PAR 1
F75130	Pièce à main FingerTip courbe	PAR 1
F75601	Aiguille FingerTip Golden Power	PAR 1
F75600	Aiguille FingerTip Titan Select	PAR 1
F75604	Aiguille FingerTip Micro	PAR 1
F75226	Canules stériles FingerTip pour aiguilles Golden & Titan	PAR 5
F75223	Canules stériles FingerTip pour aiguilles Micro	PAR 5
E74217	Clé FingerTip 6 mm (1 de 2)	PAR 1
E74218	Clé FingerTip 8 mm (2 de 2)	PAR 1
F75125	Cordon d'alimentation pour Pièce à main FingerTip	PAR 1
F75521	Tubulures stériles	PAR 5
F75910	Brosses de nettoyage pour Pièces à main FingerTip	PAR 10
F75918	Brosses de nettoyage pour aiguilles FingerTip Micro (2 mm)	PAR 5
F75919	Brosses de nettoyage pour aiguilles FingerTip Golden & Titan (2,5 mm)	PAR 5
F75920	Boîte de stérilisation FingerTip	PAR 1
E74216	Filtres pour Boîte de stérilisation	PAR 100

## Extensions Laparoscopique et ORL FingerTip



Extension Laparoscopique

Référence	Description	Quantité
F75224	Extension laparoscopique FingerTip*	PAR 1
F75214	Extension ORL FingerTip*	PAR 1
E75917	Clé pour extensions FingerTip	PAR 1
F75221	Canules stériles FingerTip laparoscopiques	PAR 5
F75210	Canule stérile FingerTip ORL	PAR 1

\*Les extensions laparoscopique et ORL sont recommandées pour une utilisation avec la Pièce à main FingerTip droite.

## Pièce à main Penstyle



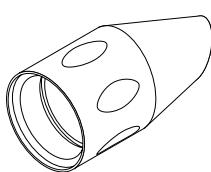
Pièce à main Penstyle



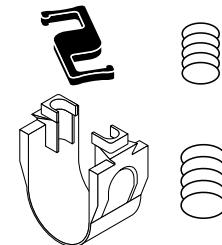
Aiguille Micro

Référence	Description	Quantité
F75140	Pièce à main Penstyle avec cordon d'alimentation	PAR 1
F75605	Aiguille Penstyle Micro	PAR 1
X75147	Clé Penstyle	PAR 1
F75225	Canules stériles Penstyle pour aiguilles Micro	PAR 5
F75521	Tubulures stériles	PAR 5
F75918	Brosses de nettoyage pour aiguilles Penstyle Micro (2 mm)	PAR 5
F75919	Brosses de nettoyage pour Pièce à main Penstyle (2,5 mm)	PAR 5
F75940	Boîte de stérilisation Penstyle	PAR 1
E74216	Filtres pour Boîte de stérilisation	PAR 100

## Pièces de Remplacement



Cône vert Fingertip



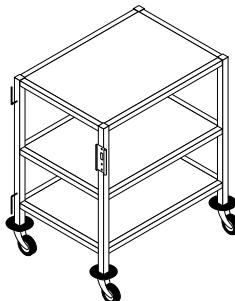
Pièce plastique de pompe péristatique et joints

Référence	Description	Quantité
F75207	Cône vert Fingertip	PAR 1
F75321	Pièce plastique de pompe péristatique et joints	PAR 1

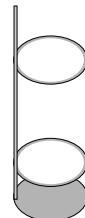
## Accessoires



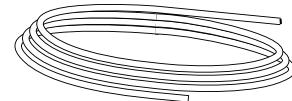
Connecteur vide mural



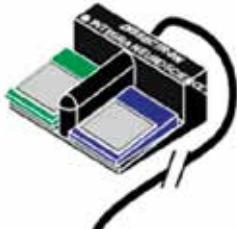
Chariot



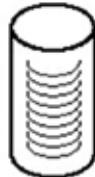
Porte bocal d'aspiration



Tubulure d'aspiration vide mural 6m



Pédale de commande



Bocal d'aspiration 2L



Tige porte-sérum

Référence	Description	Quantité
X74110	Console CUSA® Dissectron® avec valise de transport	PAR 1
E74203	Pédale de commande	PAR 1
X75633	Tige porte-sérum	PAR 1
5557540	Cordon d'alimentation, Europe	PAR 1
5557539	Cordon d'alimentation, Royaume-Uni	PAR 1
A750006	Tubulure d'aspiration au vide mural 6 m	PAR 1
E32129	Connecteur vide mural	PAR 1
E74230	Tubulure d'aspiration pour bocal	PAR 1
F75230	Chariot	PAR 1
E75367	Porte bocal d'aspiration	PAR 1
E75348	Bocal d'aspiration 2L	PAR 1



Distribué par

Integra LifeSciences Services (France) SAS  
Ventes & Marketing EMEA  
Immeuble Séquoia 2 • 97 allée Alexandre Borodine  
Parc technologique de la Porte des Alpes  
69800 Saint Priest • FRANCE  
+33 (0)4 37 47 59 00 phone • +33 (0)4 37 47 59 99 fax  
emea.info@integralife.com • [integralife.eu](http://integralife.eu)

Integra NeuroSciences Limited  
Newbury Road Andover  
Hampshire SP10 4DR • UK

Services Clients  
International: +33 (0)4 37 47 59 50 • +33 (0)4 37 47 59 25 (Fax) • [csema@integralife.com](mailto:csema@integralife.com)  
France: +33 (0)4 37 47 59 10 • +33 (0)4 37 47 59 29 (Fax) • [custsvfrance@integralife.com](mailto:custsvfrance@integralife.com)  
Royaume Uni: +44 (0) 1264 345 780 • +44 (0) 1264 363 782 (Fax) • [custsvuk@integralife.com](mailto:custsvuk@integralife.com)  
Allemagne: +49 (0) 2102 5535 6200 • +49 (0) 2102 5536 636 (Fax) • [custsvgermany@integralife.com](mailto:custsvgermany@integralife.com)  
Belgique: +32 (0)2 257 4130 • +32 (0)2 253 2466 (Fax) • [custsvbenelux@integralife.com](mailto:custsvbenelux@integralife.com)  
Suisse: +41 (0)2 27 21 23 30 • +41 (0)2 27 21 23 99 (Fax) • [custsvsuisse@integralife.com](mailto:custsvsuisse@integralife.com)



© 2013 Integra LifeSciences Corporation. Tous droits réservés. Date de dernière révision : 07/13 • 0104987  
PRODUITS DESTINÉS À LA VENTE UNIQUEMENT EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE.

#### Indications:

Le dispositif CUSA® Dissectron® a été conçu pour procéder à la fragmentation, l'émulsification et l'aspiration de tissus mous ou à divers extirpations de tumeurs dans le système nerveux central, y compris les tumeurs intracrâniennes, les tumeurs du tronc cérébral, les tumeurs de l'épine dorsale et les tumeurs neuro-acoustiques. Il ne se limite pas nécessairement aux indications suivantes : neurochirurgie (astrocytome, tumeurs de l'angle ponto-cérébelleux, tumeurs cervico-faciales, métastases, adénome pituitaire, neurinome acoustique, méningiome, gliome, craniopharyngiome, tumeurs cérébrales profondes) et hépatobiliaire (tumeurs du foie, du pancréas, péricystectomie, chirurgie biliaire réparatrice, dissection pédiculaire, dissection des voies biliaires, duodénopancréatectomie).

#### Contre-indications:

Le dispositif CUSA® Dissectron® n'est pas destiné à être utilisé pour les applications suivantes : tout type de chirurgie cardiaque, liposuccion et orthopédie.

La disponibilité de ces produits peut varier d'un pays ou d'une région à l'autre du fait de procédures d'enregistrement réglementaires ou de conditions de vente locales spécifiques. • Toujours se référer à la notice d'instructions des produits pour toute instruction clinique. • Document non contractuel. Le fabricant se réserve le droit d'effectuer sans préavis toute modification visant à améliorer la qualité de ses produits. • AVERTISSEMENT : La réglementation applicable peut résigner la vente de ces produits aux médecins ou sur ordonnance médicale. • Dissectron, CUSA, Integra et le logo Integra sont des marques enregistrées, propriété de Integra LifeSciences Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. "Toutes les références mentionnées dans ce document sont marquées CE en accord avec la directive du conseil Européen 93/42/EEC sur les dispositifs médicaux, et ses amendements, sauf ceux spécifiquement identifiés comme "NON MARQUES CE". Les produits mentionnés dans ce document sont des dispositifs de Classe IIb et III. Veuillez contacter les Services Clients Integra pour toute information complémentaire sur la classe des dispositifs. Lire attentivement la notice d'instructions.

